

2 & 3 février 2010 Les entretiens du Certu

Quoi de neuf ?

- Leçons de bonne conduite aux SABLES D'OLONNE
- Une expérience de Vélobus scolaire en PAYS D'AIX
- L'autopartage à LILLE : un mode incontournable ?
- Osez covoiturer à LILLE
- Le retour des bus en centre-ville à AMIENS
- ÎLE-DE-FRANCE : Réalisation d'une nouvelle Enquête Globale Transport
- À BORDEAUX, Ça tourne... avec le « tourne à droite » !
- Deux nouveautés à consulter sur www.billetique.fr

À l'écoute de

- Formation continue École des Ponts ParisTech
- Formation CNFPT La Rochelle
- 4^{es} Assises Nationales du Centre-Ville
- Séminaire de clôture du projet franco-allemand Bahn.Ville 2
- Libéralisation et régulation du transport ferroviaire de voyageurs (journée PFE)
- DUE -1^{es} rencontres nationales organisées par le Certu
- Journées thématiques AGIR
- 23^{es} Entretiens du Centre Jacques Cartier
- VILLES MOYENNES Déplacements et stationnement

Biblio La vitrine

- Livraisons en centre-ville
- Fiches « Zones de circulation apaisée »
- Tour de France des services vélos
- Fiches « ville et vélo »
- La dévolution des services publics de transport urbain Tome 2 : les marchés publics

Agenda

Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques
Tél. 04 72 74 58 00
Fax 04 72 74 59 00
www.certu.fr
(Mobilité et déplacements)



Un projet européen « différent » ?

Entretien avec Bruno Faivre d'Arcier, professeur au Laboratoire d'Économie des Transports, Université de Lyon

La Rédaction : Vous avez travaillé sur un projet européen qui s'appelle MAX, ce qui signifie *Maximise Mobility Management*. Quels sont ses objectifs ?

BFA Le titre exact du projet est « *Successful Travel Awareness Campaigns and Mobility Management Strategies* ». Ses objectifs sont multiples. Le Management de la Mobilité (MM) est une approche qui privilégie l'action sur les comportements de déplacement des individus, c'est-à-dire agir sur la demande, et non simplement sur l'offre de service de transport. Ce projet a donc cherché à capitaliser sur les nombreuses expériences existantes, d'une part pour prouver leur efficacité et d'autre part pour construire un corpus de connaissances, de méthodes et d'outils qui puissent aider à la mise en place d'actions pertinentes et efficaces. Le projet a ainsi permis de faire travailler ensemble 26 partenaires originaires de 16 pays européens.

L.R. Avec le mauvais esprit qui me caractérise, c'est le nième projet européen sur ce sujet... En quoi se différencie-t-il ?

BFA D'abord dans la volonté d'associer dans la démarche les campagnes de sensibilisation, la dimension urbanistique de long terme et un certain « professionnalisme » dans la conception et la mise en œuvre des mesures. Ensuite, il débouche sur une série d'outils et de méthodes directement opérationnels (qui sont en cours de traduction en 14 langues. Ils seront gratuitement à disposition sur le site de l'EPOMM). Enfin, sur le plan de la recherche, il a permis de progresser sur la compréhension des mécanismes de changement de comportements.

L.R. Que sait-on après MAX qu'on ne savait pas avant ?

BFA On a pu démontrer que les mesures prenant en compte plus finement les caractéristiques des individus et leur « stade » psychologique par rapport au changement conduisaient à une plus grande efficacité des mesures ou des campagnes. C'est sans doute le moyen de quitter une démarche encore souvent artisanale et basée sur le volontariat pour aller vers des stratégies efficaces. Cette capitalisation des connaissances et des actions donne plus de robustesse à la démarche.

L.R. Il se décline en MaxSem, MaxExplorer, MaxSumo, MaxEva. Pouvez-vous nous éclairer sur ces modules ?

BFA MaxExplorer est un outil très simple destiné aux personnes peu familières avec le MM : selon leur statut (collectivité, entreprise, école, ...), les cibles principales visées (employés, résidents, écoliers, visiteurs), leur localisation (centre ville, banlieue, périphérie, rural) et la taille du groupe cible, cet outil propose une liste classée des actions de Management de la Mobilité qui semblent les plus pertinentes.

MaxSem s'appuie sur un nouveau modèle théorique de changement de comportement, qui a pu être validé par des enquêtes menées sur plusieurs pays (dont la France). Son objectif est de montrer que pour inciter les individus à changer de comportement, il faut tenir compte de leur « état » actuel : envisagent-ils ou non de changer, ont-ils essayé un mode alternatif à la voiture, en sont-ils satisfaits ? etc. Cet outil propose un questionnaire et une démarche d'enquête qui permettent d'apprécier à quel stade du changement se trouvent les personnes visées.

MaxSumo est une méthode destinée à aider à la conception et à la mise en place d'actions de MM, ainsi qu'à leur suivi et à leur évaluation.

MaxEva est une base de données européenne dont l'objectif est de recenser tous les résultats des actions de MM. À terme, il sera ainsi possible de construire un modèle prédictif de l'impact des mesures, et ainsi aider les décideurs à faire le meilleur choix.

Mais ces quatre outils ne sont pas les seuls produits du projet Max. Il y en a trois autres. Le premier est un guide méthodologique pour construire des campagnes de sensibilisation visant à inciter à la réduction de l'usage de la voiture en ville. Le second est une Démarche Qualité dans le domaine du MM (qui va d'ailleurs déboucher sur une procédure de certification au niveau européen). Le troisième est un guide de recommandations visant l'intégration de la dimension déplacements dans la planification urbaine.

L.R. Le projet se termine après 3 ans. A-t-il atteint tous ses objectifs ? Si non, pourquoi ?

BFA Presque tous, comme en témoignent les outils et méthodes proposés. Malheureusement, on a pu constater que seuls les pays du Nord de l'Europe pratiquaient systématiquement des évaluations sérieuses, et le manque de telles données scientifiques n'a pas permis de construire le modèle de prévision envisagé.

L.R. Quels prolongements pratiques ? Quelles promesses pour des collectivités territoriales ?

BFA Beaucoup de collectivités sont encore sceptiques sur l'efficacité du Management de la Mobilité. C'est vrai que ces mesures « soft » semblent moins efficaces qu'un bon vieil investissement comme une ligne de tramway. Mais leur coût est sans commune mesure et leur efficacité s'inscrit dans le long terme, puisqu'elles concernent les comportements individuels. À une époque où les collectivités ont du mal à financer leurs investissements, ce sont des actions qui ont un très bon rapport qualité/prix. En « professionnalisant » la démarche, on offre aux collectivités une assurance qualité.

L.R. Sur le fond du « mobility management », qu'est-ce qui manque le plus, aujourd'hui : les méthodes, le « savoir », ou la prise de conscience citoyenne ou politique ?

BFA En France, bien que la LOTI mentionne cette fonction dans les PDU, rares sont les collectivités qui ont des « conseillers en mobilité ». Cela traduit bien un défaut de prise de conscience sur le fait qu'il faut agir aussi sur les comportements. Si les gens préfèrent utiliser leur voiture, plutôt que les transports en commun, c'est bien qu'ils sont plus satisfaits par l'automobile, même si elle leur coûte plus cher. Pour les inciter à changer de comportements, il faut leur proposer des solutions personnalisées, répondant à « leurs » problèmes de déplacement.

L.R. Pourquoi le « marketing individualisé » paraît-il si efficace à Perth, ou ailleurs, et pourquoi n'a-t-il jamais été généralisé ?

BFA Cela rejoint la question précédente ! L'accent mis sur l'offre conduit à raisonner en « flux » de transport et donc sur des individus moyens et anonymes. L'idée d'envoyer des « marketeurs » faire une mini enquête ménage sur un quartier pour « comprendre » les problèmes de déplacements de ses habitants, et leur fournir une réponse « personnalisée », multimodale et à moindre coût, c'est encore à 100 lieues de la démarche de nos AOT, par nature centrées sur le remplissage de leurs transports en commun... Vivement des Autorités Organisatrices de la Mobilité Urbaine, qui s'intéressent plus aux déplacements qu'aux transports !

L.R. Les choses vont-elles à la vitesse que vous souhaiteriez ?

BFA En Europe, les choses changent actuellement rapidement. Au travers de projets comme MAX, une communauté se construit progressivement, favorisant l'échange d'expérience et la construction de savoir-faire. En France, les quelques bureaux d'études qui se lancent dans le Management de la Mobilité ont encore du mal à décrocher des contrats. On fait beaucoup en matière de PDE, sous l'impulsion de l'ADEME notamment, mais on est encore loin d'avoir complètement intégré cette dimension déplacements dans la planification urbaine ou dans la gestion des systèmes de transport. Si l'on veut vraiment réduire l'usage de la voiture en ville, il faudra bien trouver des réponses et des alternatives adaptées aux attentes des populations visées, ce que l'offre de transport collectif seule ne pourra pas faire.

■ Contact : bfdarcier@let.ish-lyon.cnrs.fr

EPOMM : www.epomm.eu

Projet MAX : www.max-success.eu

Certu**La ville durable***stratégies, méthodes et savoir-faire :***Pour quels besoins ?****Pour répondre à quelles attentes ?****Les entretiens du Certu**

2 & 3 février 2010
Centre de congrès
Cité internationale de Lyon

■ **2 grandes plénières :**

- > *L'action pour une ville durable : perspectives et enjeux*
- > *Utilisateurs et bénéficiaires : quels besoins vis-à-vis du Certu*

■ **Des ateliers**

Pourquoi les entretiens du Certu ?

Le Certu travaille pour l'ensemble des acteurs qui agissent sur les villes et les territoires urbains, et pour le bien-être de ses bénéficiaires finaux que sont leurs usagers. Les Entretiens ont pour vocation de placer le Certu en position d'écoute de tous ces utilisateurs. En ce début du XXI^e siècle, nous vivons dans des espaces urbains d'une extrême complexité, tant organisationnelle que sociale. Cependant, de cette complexité naît toute leur richesse et leur dynamisme. Nul aujourd'hui ne peut prétendre, seul, proposer la bonne solution ; au contraire, les choix participent d'ajustements progressifs et concertés au sein de la pluralité des acteurs. Nous ne sommes plus dans un monde où les « sachants » dictent leurs certitudes ; nous sommes dorénavant dans la société apprenante, où chacun apporte sa contribution à l'édifice du savoir. « Le Certu à l'écoute », tel sera le maître-mot de ces premiers Entretiens du Certu ; venez vous y exprimer.

André Rossinot, Président du Comité d'orientation

Les ateliers se dérouleront à partir des thèmes proposés par les partenaires en matière de développement durable sur...

... les actions de développement durable en renouvellement urbain, la rénovation des bâtiments publics, la gestion des risques dans l'aménagement, les politiques intégrées des transports, les déplacements et entreprise, le développement économique et l'action foncière, le partage de l'espace public, la maîtrise d'ouvrage face au développement durable, le changement climatique et la ville, la coopération des villes autour de la Méditerranée, la ville et la biodiversité, la recherche et les outils techniques pour le développement durable, les nouvelles stratégies de mobilité... (liste non exhaustive...).

Retrouvez toutes informations sur
lesentretiensducertu.fr

Le nombre du mois...

5 %

5 % de la population française contribue, par ses déplacements vers les lieux de vacances, à 50 % des émissions de GES dues aux déplacements touristiques

Une étude, menée en 2007 par l'ancienne direction des études économiques et de l'évaluation environnementale du MEDAD, souligne cette hyper-concentration des comportements les plus émetteurs de gaz à effet de serre (GES).

L'étude met en évidence une corrélation entre des professions et catégories socio-professionnelles élevées (cadres, chefs d'entreprises et retraités), des conditions d'hébergement haut de gamme et le caractère fortement émetteur des déplacements touristiques (destination lointaine et utilisation de l'avion).

Cette étude précise par ailleurs que :

- d'une part, les déplacements effectués par les touristes français entre leur lieu de résidence et leur lieu de villégiature représentent 6 % des émissions françaises de GES, transport international inclus. Ne sont pas pris en compte ici les déplacements effectués sur le lieu de villégiature.
- d'autre part, les touristes partent de plus en plus souvent, de moins en moins longtemps et de plus en plus loin.

Pour en savoir plus :

*La lettre de la direction des études économiques et de l'évaluation environnementale, hors-série n° 11
Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, février 2008*

■ Contact : **Certu** - Régis de Solere

regis.de-solere@developpement-durable.gouv.fr

Leçons de bonne conduite aux SABLES D'OLONNE



Les affiches de sensibilisation aux modes de déplacements doux qui ont fleuri durant l'été aux Sables d'Olonne n'auront pas laissé les passants indifférents. Douze visuels, représentant chacun un instantané, une scène de vie accompagnée d'un conseil adapté... un slogan «Aux Sables, libérez-vous»... ça évoque forcément quelque chose...

Normal, le partenaire atypique de cette campagne désormais achevée n'était autre qu'une marque de lingerie bien connue...!

Associée à la campagne depuis juin, la société avait permis à la Ville des Sables d'Olonne de s'inspirer de ses propres publicités «Leçons de séduction» connues de tous.

Le résultat s'est distingué des codes habituels utilisés dans les campagnes de développement durable. Un peu d'humour aussi, via le double sens du message : «faites-le marcher», «passez au verre»...

Cette campagne a eu pour rôle de relayer les actions de la municipalité sablaise, qui testait depuis juin un nouveau plan de circulation visant à réduire la présence d'automobiles dans le centre, sur le remblai et le port de pêche, et à favoriser les déplacements à pied et à vélo. Parallèlement, un nouveau parking de 1 164 places a été créé à proximité directe du centre-ville.

Par ailleurs, ce dispositif de communication s'accompagnait :

- d'un jeu concours lancé sur internet sollicitant le vote du public pour l'un des visuels ;
- de deux films publicitaires détournés, diffusés sur internet ;
- d'un guide papier tiré à 60 000 exemplaires, également téléchargeable sur internet.

Le concours, clôturé le 31 août, a recueilli 712 votes. C'est le conseil n° 12 «Montrez-lui que vous en connaissez un rayon» qui a été élu par les internautes avec 25 % des voix, suivi par le n°3 «Partez avec lui» (16 %).

Ces visuels sont toujours téléchargeables sur www.lessables-dolonne.fr. On peut par exemple les appliquer en fond d'écran ; mais «Le mieux est encore d'en appliquer les conseils sur le terrain» !

■ Contact : **Ville des Sables d'Olonne** - Yann - Yves Biffe

communication@lessablesdolonne.fr - Tél. 02 51 23 16 24

Une expérience de Vélobus scolaire en PAYS D'AIX

Les 3 avril et 14 mai 2009, deux communes du Pays d'Aix, Châteauneuf-le-Rouge et Rousset ont expérimenté le «vélobus» pour transporter des enfants vers des établissements scolaires. Le concept du vélobus scolaire se définit comme l'utilisation du vélo pour aller du domicile à l'école ou au collège, en suivant un itinéraire étudié pour être direct et sécurisé. Le départ du vélobus, son passage aux arrêts et son arrivée à l'établissement scolaire se font à des horaires précis.

Le vélobus scolaire présente de nombreux intérêts : il permet aux enfants et aux adultes de découvrir le partage de l'espace urbain. Le vélobus est source d'économies de carburant, d'argent et de temps et constitue un facteur de cohésion sociale et de convivialité en favorisant la vie de quartier. L'usage du vélo permet non seulement de réduire la pollution atmosphérique et de lutter contre l'effet de serre, mais possède également des vertus pour la santé, par une activité physique bénéfique stimulant l'attention des élèves en classe. Le vélobus développe l'autonomie et la responsabilité des enfants, il leur donne des habitudes, une éducation aux règles et réflexes de sécurité, notamment aux adolescents fortement exposés aux risques liés à l'usage des deux roues motorisés. Enfin, le vélobus peut contribuer à réduire l'insécurité routière et augmenter le niveau de sécurité aux abords de l'école.

C'est dans ce contexte qu'a émergé le projet «éducation à l'environnement urbain et l'écomobilité scolaire», dans le cadre du programme AGIR financé par la Région Provence Alpes Côte d'Azur et porté par un partenariat réunissant l'association ADAVA (qui coordonne le projet), les communes de Châteauneuf-le-Rouge et Rousset, les écoles élémentaires de chacune des communes et un collège (Rousset), les associations de parents d'élèves, le CETE Méditerranée, le CPIE du Pays d'Aix (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) et l'association Rustines et Godillots. Ces expériences ont été préparées en amont par une démarche pédagogique auprès des enseignants et des parents. Le jour de l'expérimentation, les enfants ont été accompagnés et encadrés par des membres de l'ADAVA et des parents d'élèves volontaires. Des chasubles fluo ont été fournies à chaque enfant et le port du casque vivement conseillé. La police municipale a assuré une présence.

Le bilan a été jugé très positif par les participants et des propositions d'amélioration sur la manière de cheminer, sur la signalisation routière et sur la qualité de la chaussée ont été faites. Des parents ont souhaité pérenniser l'expérience en la systématisant une fois par semaine. À l'automne 2009, des réunions d'information sur le vélobus seront organisées avec comme projet une expérimentation de desserte du collège de Rousset.

N'étant pas un service de déplacement organisé par des institutions, c'est l'intérêt et l'implication des parents d'élèves avec le soutien d'associations et d'établissements scolaires qui permettra de pérenniser ces expériences de vélobus. Ceci nécessite une organisation des parents pour assurer à tour de rôle l'encadrement, l'ADAVA pouvant organiser une formation à l'intention des accompagnateurs.

■ Contact : **ADAVA** - Marcel Mouglin - Tél. 06 43 85 60 12
ruthli-marcel.mouglin@wanadoo.fr

L'autopartage à LILLE : un mode incontournable ?

Lancée le 7 février 2007 par la ville de Lille et la société d'exploitation du réseau Transpole (voir *Trans Flash* n°321 de mars 2007), la société d'autopartage Lilas a enregistré son 1 000^e abonné fin juin 2009 dont 25 % n'habitent pas Lille.

Les premières analyses montrent un changement comportemental parmi ces abonnés. En effet, plus de 70 % utilisent davantage les transports en commun, 15 % ont vendu leur voiture depuis qu'ils ont adhéré, et une personne sur deux a renoncé à l'achat d'une voiture.

Le profil type de l'utilisateur de Lilas est une femme ou un homme se déplaçant intra-muros pour 61 % de ses déplacements (3 heures par semaine, 56 kilomètres). Les motifs loisirs et achats restent les premiers motifs d'usage de ce service. Il faut noter que le motif «déménagement» se développe.

Face à ce succès et pour répondre à la demande, la société Lilas a répondu dès cet été en mettant en service 5 nouveaux véhicules et 5 autres dans le courant de l'automne (portant ainsi le parc de 20 à 30 véhicules dont un équipé pour recevoir une personne à mobilité réduite) et par l'implantation de 4 nouvelles stations d'ici la fin de l'année.

■ Pour en savoir plus : www.lilas-autopartage.com
 Contact : annabelle@didiergras.com

Osez covoiturer à LILLE

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, la ville de Lille et ses différents partenaires (la Préfecture, Lille Métropole Communauté Urbaine, le Conseil Général du Nord, la SNCF, le Groupe la Poste, la CAF, l'Institut Pasteur, la DREAL, la DDE) ont lancé une centrale de covoiturage mutualisée et gérée via un site internet (www.osezcovoiturer.com).

C'est le rassemblement de ces nombreux partenaires qui fait la force et l'originalité de cette centrale. En effet, elle concerne 12 000 personnes à qui on offre d'économiser les frais de déplacement et de limiter les dépenses énergétiques dans leurs déplacements domicile-travail.

Pour utiliser le service gratuitement, il suffit de créer un compte. Une fois ouvert, le compte permet de consulter les annonces de trajets, de répondre aux annonces et de déposer une annonce de trajet.

Le site permet de mettre en relation des agents de toutes les structures partenaires pour partager le trajet domicile-travail, de multiplier les possibilités de «regroupement» et de créer des équipes de covoituteurs.

Le site internet permet de calculer le coût environnemental des déplacements et de proposer une formule de partage des frais selon les équipes.

■ Contact : **Ville de Lille**
 Marjolaine Pierrat - Feraille
 Tél. 03 20 49 59 96

Le retour des bus en centre - ville à AMIENS

Janvier 2008, les bus du réseau d'Amiens, Ametis, ont quitté le centre-ville qui fonctionne actuellement comme un « aspirateur à voitures » au détriment du réseau de transport en commun qui a perdu 3 millions de voyageurs en moins de 10 ans, passant de 16 à 13 millions par an.

Le bureau d'études, en lien avec les services d'Amiens Métropole, a élaboré plusieurs scénarios d'itinéraires pour que le centre ville soit traversé à nouveau par les transports collectifs afin de redevenir accessible à tous les Amiénois et à tous les quartiers.

Deux scénarios sont privilégiés : l'itinéraire historique par l'anneau vert qui semble être plus difficile à mettre en œuvre, et l'itinéraire à double sens via l'axe rue de Beauvais – Duméril – Jacobins, ce dernier ayant la préférence des élus. Cet itinéraire concernerait 4 lignes de bus correspondant au passage d'environ 500 bus par jour (contre 15 avant leur suppression dans le centre-ville) soit une moyenne d'un passage de bus toutes les 3 ou 4 minutes.

Avant de prendre la décision finale, trois ateliers vont être mis en place, lors de la Semaine de la Mobilité, pour écouter et informer la population et les commerçants.

■ **Contact : Amiens Métropole - Alexis Durand**
Tél. 03 22 97 40 99 - a.durand@amiens-metropole.com

ÎLE-DE-FRANCE : réalisation d'une nouvelle Enquête Globale Transport

L'enquête Globale de Transport (EGT) est une enquête de grande ampleur, menée depuis trente ans sur les déplacements des franciliens. Quatre EGT ont eu lieu, après les derniers recensements généraux de la population : 1976, 1983, 1991 et 2001. Dans le cadre de l'évaluation du Plan de Déplacements Urbains en Île-de-France (PDUIF) menée par le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF), la nécessité de monter rapidement une nouvelle EGT s'est fait jour.

La DREIF et le STIF ont convenu d'un co-pilotage et d'un co-financement pour mener à bien cette opération. Afin de se conformer à la méthode préconisée par le Certu pour les Enquêtes Ménages Déplacements (EMD), le Cete Nord-Picardie a été choisi afin d'assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La phase de conception et de préparation de l'enquête initiée début 2008 est actuellement en voie d'achèvement. Elle s'est déroulée en plusieurs étapes : passation du marché et choix du prestataire, constitution du plan de sondage et tirage de l'échantillon, mise au point du questionnaire puis formation des gestionnaires et des enquêteurs. Cette enquête, dont la collecte va débuter mi-octobre et s'étaler jusqu'à fin avril, sera réalisée en « face à face » auprès de 18 000 ménages franciliens. De premiers résultats très attendus devraient être disponibles au troisième trimestre 2010.

■ **Contact : DRE Île-de-France (DREIF) - Christine Couderc**
Tél. 01 40 61 85 23
christine.couderc@developpement-durable.gouv.fr

STIF - Thierry Siméon - Tél. 01 53 59 21 10
thierry.simeon@stif.info

À BORDEAUX, ça tourne... avec le « tourne à droite » !

Depuis le 27 mai, à Bordeaux, les cyclistes peuvent tester le « tourne à droite » : une nouvelle signalisation lumineuse autorisant les vélos à tourner à droite au feu rouge.

La Communauté urbaine de Bordeaux, dont l'ambition est de rendre plus simple la pratique et l'usage du vélo, adapte la signalisation routière.

Ce signal sera expérimenté sur 10 carrefours de la Communauté urbaine de Bordeaux (Bordeaux, Mérignac et Blanquefort) pendant 2 ans.

■ **Contact : Communauté urbaine de Bordeaux**
Tél. 05 56 99 85 35

Deux nouveautés à consulter sur www.billetique.fr

Un rapport intéressant de la Caisse des Dépôts intitulé « **Le numérique pour plus de mobilité dans les territoires** » : ce document est un rapport d'études qui concerne la dématérialisation des titres de transport, et en particulier le développement de la technologie NFC (achat et validation de son titre de transport avec un téléphone mobile). Il présente un certain nombre d'études de cas étrangers (Tokyo, New-York, Londres, Séoul, Singapour) issues d'un benchmark international et s'intéresse au développement du NFC en France. Il fait un état des lieux du niveau de maturité du modèle français en la matière, expose l'intérêt et les enjeux de la technologie NFC pour les différents acteurs impliqués, et souligne la nécessité d'une définition de l'écosystème et du modèle économique liés à cette technologie, ainsi que du positionnement de tous les acteurs les uns par rapport aux autres préalablement à l'essor de cette nouvelle technologie.

Le projet Optymo, consistant en une modernisation globale du réseau de transports collectifs du Territoire de Belfort, a été l'occasion de mettre en place un service fort apprécié par les usagers : la post-facturation. Après l'acquisition (gratuite) de sa carte à puce, l'usager circule librement sur le réseau belfortain et reçoit, le 10 du mois, une facture correspondant aux trajets effectués le mois précédent (à raison de 0,80€ par trajet, plafonné à 31 € en tarif normal).

www.billetique.fr rubrique « innovations »

■ **Contacts :**
billetique.certu@developpement-durable.gouv.fr

Certu :
isabelle.talabard@developpement-durable.gouv.fr



Formation continue École des Ponts ParisTech

Cycle TCSP : aménager le territoire autour d'un projet de TCSP : BHNS, métro léger, tramway, les 14 et 15 octobre

Les services vélos : les concevoir, les gérer, les financer, le 20 octobre

Connaitre et réaliser les enquêtes de déplacements, du 20 au 22 octobre

Mieux prendre en compte les déplacements dans les documents d'urbanisme : SCOT, PDU, PLU après les lois du Grenelle de l'environnement, du 17 au 19 novembre

Cycle Ronds-Points et Giratoires

Module 1 - concevoir et aménager les carrefours giratoires urbains, du 17 au 19 novembre

Module 2 - les ronds-points à feux : enjeux, principes de conception et d'aménagement, les 25 et 26 novembre

La démarche "code de la rue" : enjeux et perspectives modalités de mise en oeuvre des "Zones de Rencontre" - journée d'étude le 18 novembre

Règles de conception et de signalisation des itinéraires cyclables, du 18 au 20 novembre

Cycle TCSP : évaluer un projet de TCSP : BHNS, métro léger, tramway..., le 19 novembre

Les transports ferroviaires régionaux : bilan, enjeux et perspectives, du 07 au 09 décembre

Cycle Signalisation - Module 3 : la signalisation directionnelle en milieu urbain et interurbain, du 08 au 10 décembre

Le TRAM TRAIN : spécificités organisationnelles et techniques, du 15 au 17 décembre.

■ **Contact : ENPC - Louisa Belkalem - Tél. 01 44 58 27 13**
louisa.belkalem@mail.enpc.fr



Formation CNFPT La Rochelle

■ POITOU-CHARENTES ■
Pôle national déplacements

Gestion et économie du stationnement urbain, du 16 au 19 novembre.

Mise en place d'un système d'information des voyageurs, du 30 novembre au 3 décembre.

■ **En savoir plus :** <http://www.poitoucharentes.cnfpt.fr>
(rubrique : Pôle déplacements)
Contact : CNFPT La Rochelle - Tél. 05 46 50 53 52
Sandrine Outreman - sandrine.outreman@cnfpt.fr

4^{es} Assises Nationales du Centre-Ville à Nancy, les 22 et 23 octobre 2009

Après Sceaux, Bordeaux et Chambéry, Centre-Ville en Mouvement organise ses 4^{es} Assises Nationales du centre-ville à Nancy, ville centre d'une agglomération attractive, qui travaille depuis de nombreuses années à la redynamisation de son cœur de ville. En effet, de profondes mutations ont été engagées par la ville de Nancy et le Grand Nancy, à travers la réalisation d'importants aménagements urbains sur des territoires à enjeux.

Lors de ces deux jours, vous pourrez participer à de nombreux débats et interventions de spécialistes et d'experts, des tables rondes au cours desquelles seront présentés les résultats d'expériences innovantes dans divers domaines liés à l'attractivité des centres-villes, des témoignages de Maires de villes françaises et européennes sur leur politique de développement durable, des visites de terrain dans le centre-ville de Nancy.

■ **Programme et inscription (gratuite mais obligatoire)**
sur : www.centre-ville.org

Séminaire de clôture du projet franco-allemand Bahn.Ville 2,

«Un urbanisme orienté vers le rail»

le lundi 30 novembre 2009 à Saint-Étienne

Près de trois ans de recherche-action ont associé des équipes de chercheurs et praticiens allemands et français pour expérimenter de nouvelles façon de faire de l'aménagement et du développement urbain en lien avec les gares. La ligne Saint-Étienne-Firminy a servi, côté français, de site témoin et d'expérimentation.

Cette journée sera l'occasion de présenter une panoplie d'outils de réflexion et d'aide à la décision à même de favoriser un développement urbain plus durable, où urbanisme et transport sont traités de façon intégrée.

Une visite du site Manufacture Plaine Achille guidée par l'auteur du projet, Alexandre Chemetov, sera proposée en fin de journée.

■ **Plus de renseignements sur :** www.bahn-ville2.fr

Libéralisation et régulation du transport ferroviaire de voyageurs: enjeux et perspectives

Journée d'actualité organisée le 17 novembre par Ponts Formation Édition

■ **En savoir plus :** <http://pfe.enpc.fr>



Croisements des cultures ou dialogue de sourds ?

1^{res} rencontres nationales DUE organisées par le Certu à Paris le 22 octobre 2009

- Programme et modalités d'inscription sur : www.certu.fr
- > projets transversaux > urbanisme et déplacements
- Contact **Certu** : martine.meunier-chabert@developpement-durable.gouv.fr



Plan de déplacement urbain (PDU) ou plan global de déplacement (PGD) ? Quels outils pour planifier la politique de déplacements d'une agglomération de taille moyenne ?

AGIR lance des journées thématiques de formations et d'échanges en Régions, gratuites et ouvertes à tous.

Calendrier des journées thématiques en régions :
 Nord : 5 novembre 2009 à Saint-Omer
 Rhône-Alpes : 3 décembre 2009 à l'Isle-d'abeau
 Sud-Est : 7 janvier 2010 à Vitrolles
 Ouest : 19 janvier 2010 à Cholet
 Est : 2 février 2010

- Programme et bulletin d'inscription à télécharger sur : www.agir-transport.org

Dans le cadre des 23^{es} Entretiens du Centre Jacques Cartier :

3^{es} rencontres Internationales Lyon Parc Auto
Modes partagés et mobilité durable
le 30 novembre 2009 à Lyon
 en savoir plus : www.lpa.fr

La ville en toute sécurité
mobilité et aménagement urbain
2 décembre 2009 à Vaulx-en-Velin (ENTPE)
 en savoir plus : <http://cjc.univ-lyon2.fr>



VILLES MOYENNES

Déplacements et stationnement

Les villes de 20 000 à 100 000 habitants constituent le cadre de vie du quart de la population française. Les enjeux de mobilité durable, de qualité de vie, d'accessibilité en cœur de ville, d'attractivité des commerces, de valorisation des espaces publics, etc... y sont tout aussi présents que dans les grandes villes.

Aujourd'hui en ville moyenne, 2 déplacements sur 3 sont réalisés en voiture* (contre 1 sur 2 dans les grandes villes). Reprendre de la place à la voiture en centre-ville nécessite de penser les déplacements et le stationnement en intégrant que :

- les distances réduites sont favorables aux modes doux ;
- les transports collectifs ont plus de difficultés à concurrencer la voiture ;
- les commerces de centre-ville sont souvent fragilisés. D'où toute l'importance de garantir leur accessibilité en particulier par une politique de stationnement organisant la rotation ;
- la proximité des élus et administrés conjuguée à une prise de conscience faible des enjeux liés aux déplacements rendent l'action politique difficile. D'où toute l'importance de la communication et de la pédagogie.

Dès lors, comment concevoir et mettre en œuvre une politique de stationnement en villes moyennes ? En quoi les «navettes parc --> centre» sont-elles un outil tout à fait adapté pour ces villes ?

Deux fiches réalisées par le Certu, en partenariat avec la Fédération des Maires des Villes Moyennes et le CNFPT, viennent de paraître pour apporter des éléments concrets aux collectivités soucieuses d'agir :

Fiche n°3 : «Le stationnement en villes moyennes»
Fiche n°4 : «Navettes Parcs --> Centre : un nouvel outil au service de la mobilité durable dans les villes moyennes»

Pour télécharger gratuitement ces fiches (ainsi que la collection complète de fiches «déplacements en villes moyennes» : www.certu.fr/catalogue

*Source : enquêtes ménages déplacements (Bourg-en-Bresse, Chalon-sur-Saône, Colmar, Draguignan, Nevers, Niort, Pompey, Roanne)

- Contacts : **Certu**
daniele.vulliet@developpement-durable.gouv.fr
 et sebastien.rabuel@developpement-durable.gouv.fr

Livraisons en centre-ville

Les pratiques réglementaires de 50 villes passées au crible

Ouvrage (28 pages) édité par le Certu dans la collection «Dossiers»



Une enquête originale sur les pratiques réglementaires de nos villes a été menée pour le compte du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer.

50 villes métropolitaines ont été sollicitées, permettant de collecter 267 arrêtés municipaux. L'exploitation de ce matériau a permis, non seulement d'analyser la manière dont

sont rédigés les arrêtés municipaux, mais également de réaliser un état de l'art sur les choix réglementaires : paramètres et seuils retenus, type de réglementation, territoire visé...

Le présent document a comme ambition d'aider les collectivités dans l'harmonisation des réglementations, en balisant le chemin à suivre. Les préconisations qui y figurent renvoient à la prescription de mise en cohérence des arrêtés à l'échelle de l'agglomération prévue dans le cadre de l'élaboration des plans de déplacements urbains (PDU).

■ Pour commander l'ouvrage : www.certu.fr/catalogue ou **Certu** - Bureau des ventes - Tél. 04 72 74 59 59 bventes.certu@developpement-durable.gouv.fr - Prix : 10 €

Fiches «Zones de circulation apaisée»

Série de fiches éditées par le Certu

N° 1 : La généralisation des zones 30 - L'exemple de Lorient, la ville des «quartiers tranquilles»

N° 2 : Aire piétonne, zone de rencontre zones 30, domaine d'emploi

N° 3 : Mise en conformité aires piétonnes et zones 30

Ces fiches accompagnent les 1^{ères} modifications réglementaires du code de la route réalisées dans le cadre de la démarche «code de la rue» par le décret de juillet 2008.

Elles rassemblent les principales connaissances acquises au fur et à mesure des réalisations. Ces fiches ne remplacent pas les différents ouvrages existant; en revanche, elles les évoquent en références bibliographiques afin de permettre au lecteur un approfondissement du sujet.

Elles sont destinées à un large public, plus particulièrement aux services opérationnels des collectivités et de l'Etat, et aux bureaux d'étude.

D'autres fiches viendront enrichir régulièrement la série. Des versions actualisées seront aussi proposées en fonction de l'évolution de l'état des connaissances et de la réglementation sur les différents sujets.

■ Les trois premières fiches sont disponibles en téléchargement gratuit sur www.certu.fr/catalogue

Tour de France des services vélos

Résultats d'enquête et boîte à outils à l'attention des collectivités

Ouvrage (87 pages) publié par le GART

Cette enquête, soutenue par la Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo, recense les solutions proposées par les autorités organisatrices de transport désireuses de développer leurs politiques cyclables par la mise à disposition de services vélos.

À ce titre, elle complète l'étude du Gart et du Club des Villes Cyclables «Vélo et transports publics, un tandem gagnant pour la mobilité durable» qui avait été publiée en 2007.

■ Document téléchargeable sur www.gart.org

Contact : **GART** - Catherine Marion - Tél. 01 40 41 18 27

Fiches «ville et vélo»

Les fiches ville et vélo du Certu font le point sur les techniques récentes qui permettent le développement de l'usage du vélo dans la mobilité urbaine.

Sans se substituer aux guides, elles apportent les connaissances générales pour chacune des thématiques traitées. Elles sont rédigées par les correspondants vélo des Cete et relues par quelques collectivités représentatives.

Les cinq fiches techniques suivantes viennent de paraître :

- les bandes cyclables,
- les pistes cyclables,
- les schémas cyclables,
- vélos et giratoires,
- les sas à vélos.

■ Elles sont téléchargeables gratuitement sur le site du Certu : www.certu.fr/catalogue

La dévolution des services publics de transport urbain

Tome 2 : les marchés publics

Ouvrage (161 pages) publié par le Certu dans la collection «Dossiers»

Après la sortie du tome 1 consacré à la délégation de service public, le Certu publie un ouvrage sur les procédures marchés publics en transport urbain.

Il intègre les décrets de décembre 2008 et la loi LAPCIPP de février 2009. Il analyse de manière chronologique les procédures marchés publics depuis les mesures préparatoires jusqu'à la mise en place du réseau, en passant par la délicate élaboration de la grille de critères de sélection des offres et la non moins délicate détermination de la méthode de notation de ces mêmes critères...

Largement basé sur un système de «questions - réponses», ce guide pratique rédigé de la façon la plus pédagogique possible, s'adresse à la fois aux transporteurs et aux autorités organisatrices.

■ Pour commander l'ouvrage : www.certu.fr/catalogue ou **Certu** - Bureau des ventes - Tél. 04 72 74 59 59

bventes.certu@developpement-durable.gouv.fr - Prix : 25 € Promotion à 30 € pour l'achat simultané des 2 tomes

14 octobre 2009

17^e Congrès de la FNTV (Fédération Nationale des Transports de Voyageurs) «Autocar plus» : un nouveau défi pour la FNTV l'autocar source d'écomobilité
Organisé à Paris par la FNTV.

■ *En savoir plus :*
www.fntv.fr/-Le-Congres-2009-

16 octobre 2009

La modération de la circulation

Séminaire organisé à Paris par l'association « Rue de l'Avenir ».

■ *Contact :* denis.moreau11@wanadoo.fr
En savoir plus : www.ruedelavenir.com

20 au 22 octobre 2009

9^e Conférence internationale sur les transports intelligents et la communication

Organisée à Lille.

■ *En savoir plus :* <http://itst2009.inrets.fr/>
Contact : contact-itst2009@inrets.fr

28 et 29 octobre 2009

Congrès FNTR (Fédération Nationale des Transports Routiers)

Thème : sorties de crise et développement durable dans le transport routier de marchandises.

Le congrès se tiendra au Centre des Congrès de la Villette, à la Cité des sciences et de l'industrie.

■ *En savoir plus :* www.fntr.fr

4 et 5 novembre 2009

1^{res} assises nationales de l'Éco-mobilité dans les villes moyennes

organisées à Villeneuve-sur-Lot par le réseau IDEAL (association de collectivités locales).

■ *En savoir plus :*
<http://assises-ecomobilite.com>

5 et 6 novembre 2009

Le Piéton : nouvelles connaissances, nouvelles pratiques et besoins de recherche

2^e colloque francophone de la Plate-Forme Intégratrice COPIE (Comportement du Piéton dans son Environnement) organisé à Lyon par l'INRETS.

■ *En savoir plus :*
<http://pfi-copie.inrets.fr/colloque.html>

17 et 18 novembre 2009

Rencontres internationales

Mobilis 2009 :

Liberté, Égalité, Mobilité

Quels changements sociétaux, économiques et technologiques pour une mobilité urbaine durable ?

Organisées à Montbéliard par le Pôle Véhicule du Futur.

■ *En savoir plus :*
www.mobilisconference.com

19 novembre 2009

Ville accessible à tous : comment concilier sécurité et accessibilité dans la cité ?

Journée organisée à Montpellier par le Certu, en partenariat avec l'AITF, le CNFPT-ENACT de Montpellier.

■ *En savoir plus :* www.certu.fr
(> projets transversaux
> ville accessible à tous)
Contact Certu : bernard.fiole@developpement-durable.gouv.fr

19 novembre 2009

Demain la voiture servicielle Nouveaux usages, nouveaux réseaux, nouvelles offres, nouveaux marchés

Conférence organisée à Paris par le groupe Chronos, en partenariat avec le journal Le Monde et TNS Sofres.

■ *En savoir plus :*
www.chronosconference.org

20 novembre 2009

11^e Journée Transport : Acceptabilité des politiques de transport à court et long terme

Organisée à l'École Nationale Supérieure de Cachan.

■ *Contact :* ENS de cachan
André de Palma - Tél. 01 47 40 55 75
JT11@ens-cachan.fr
www.ens-cachan.fr



Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Directeur de la publication : **Benoît WALCKENAER** - Directrice déléguée : **Patricia VARNAISON-REVOLLE**

Équipe de rédaction : **Jean-Marie GUIDEZ, Michelle SIMON**

9, rue Juliette Récamier - 69456 Lyon cedex 06 - Tél. 04 72 74 58 00 - Fax : 04 72 74 59 20

Internet : www.certu.fr (Mobilité et déplacements)

N° ISSN 2102-5835

Pour vous abonner à Transflash (version électronique exclusivement), il suffit de remplir le formulaire d'inscription sur : www.certu-liste.com

Contact : transflash@developpement-durable.gouv.fr

Rédacteur en chef

Jean-Marie GUIDEZ

CERTU

Tél. 04 72 74 58 27

jean-marie.guidiez@developpement-durable.gouv.fr

Rédacteurs régionaux

Nord-Pas-de-Calais - Picardie

Philippe GALLOIS

CETE Nord - Picardie

Tél. 03 20 49 62 58

philippe.gallois@developpement-durable.gouv.fr

Alsace - Champagne - Ardennes - Lorraine

François BRUNEL

CETE de l'Est

Tél. 03 87 20 45 19

francois.brunel@developpement-durable.gouv.fr

*Auvergne - Bourgogne
Franche-Comté - Rhône-Alpes*

Françoise MERMOUD

CETE de Lyon

Tél. 04 72 14 31 58

francoise.mermoud@developpement-durable.gouv.fr

*Corse - Languedoc-Roussillon
Provence-Alpes-Côte-d'Azur*

Goran SITNICA

CETE Méditerranée

Tél. 04 42 24 77 38

goran.sitnica@developpement-durable.gouv.fr

*Aquitaine - Limousin
Midi-Pyrénées - Poitou-Charente*

Myriam MONTCOUQUIOL

CETE du Sud-Ouest

Tél. 05 62 25 93 60

myriam.montcouquiol@developpement-durable.gouv.fr

Bretagne - Pays de la Loire

Sandrine HOLUB

CETE de l'Ouest

Tél. 02 40 12 84 56

sandrine.holub@developpement-durable.gouv.fr

*Centre - Basse-Normandie
Haute-Normandie*

Mathieu RABAUD

CETE Normandie Centre

Tél. 02 35 68 81 17

mathieu.rabaud@developpement-durable.gouv.fr

Île-de-France

Christine COUDERC

DREIF

Tél. 01 40 61 85 23

christine.couderc@developpement-durable.gouv.fr